



A l'usage de la municipalité

No. Résolution CCU

No. Résolution du Conseil

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

1. REQUÉRANT

nom		Prénom	
Adresse			
code postal		Courriel	
téléphone		Matricule	

2. IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ

Numéro d'immeuble, rue, numéro(s) de lot(s)

3. NATURE DE LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

4. RAISONS DE LA DEMANDE

5. PRÉJUDICES SÉRIEUX

Pourquoi estimez-vous subir un préjudice sérieux?

Condition pour accorder une dérogation mineure : La réglementation de zonage ou de lotissement doit causer un préjudice sérieux au requérant.

6. SI VOTRE DEMANDE CONCERNE UN PROJET DE CONSTRUCTION, EST-IL POSSIBLE DE LE RÉALISER SANS OBTENIR DE DÉROGATION MINEURE ET POURQUOI ?

7. EST-CE QUE VOTRE PROJET RISQUE D'ENGENDRER DES INCONVÉNIENTS POUR VOS VOISINS ?

Condition pour accorder une dérogation mineure : La dérogation mineure ne doit pas porter atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété.

8. AUTRES CONDITIONS REQUISES POUR ACCORDER UNE DÉROGATION MINEURE

1. La dérogation mineure ne concerne ni l'usage, ni la densité d'occupation du sol (nombre de bâtiment ou de logement par unité de surface).
2. Dans le cas où les travaux sont en cours ou déjà exécutés, le requérant a obtenu un permis de construction ou un certificat d'autorisation pour ces travaux et les a effectués de bonne foi.
3. La dérogation mineure doit respecter les objectifs du plan d'urbanisme (disponible sur le site électronique de la municipalité).

9. DOCUMENTS REQUIS

La demande doit être accompagnée de :

- deux exemplaires du plan d'implantation préparé par un arpenteur-géomètre lorsque la demande concerne une construction projetée.
- deux exemplaires des plans de construction à l'échelle lorsqu'il s'agit d'une construction projetée.

SANS CES DOCUMENTS LA DEMANDE NE PEUT ÊTRE ANALYSÉE

10. RÉFÉRENCE RÉGLEMENTAIRE (réservé à la Municipalité)

- Règlement de zonage No. 22.10 Règlement de lotissement No. 22.11
- Article du règlement en cause : _____

11. SIGNATURE DU REQUÉRANT

signature	Date
Propriétaire, requérant ou procureur fondé (le cas échéant, une lettre de procuration est requise)	

12. COÛT 500 \$ par élément dérogatoire

date de paiement	numéro de reçu
------------------	----------------